



**Vous êtes
INFIRMIER ?
Devenez
OSTÉOPATHE !**

Des dispenses de suivi et de validation d'une partie des unités d'enseignement de la formation en ostéopathie définies dans l'arrêté du 12 décembre 2014 relatif à la formation d'ostéopathie sont accordées de droit aux personnes titulaires d'un D.E.d'infirmier.



LA FORMATION CONTINUE POUR DEVENIR INFIRMIER(E) OSTÉOPATHE

En complétant votre diplôme d'infirmier/ infirmière par le titre d'ostéopathe D.O, vous pouvez prendre un virage dans votre activité professionnelle tout en restant dans le domaine du soin et faire le choix d'une reconversion professionnelle à temps partiel qui vous permettra la continuité de vos revenus. La formation est ouverte aux infirmiers et infirmières ayant un diplôme d'état qu'ils soient professions libérales, salariés ou encore jeunes diplômés.

POURQUOI CHOISIR DE VOUS FORMER AVEC LE COPB ?

- **Formation diplômante à temps partiel** par le COPB, établissement d'enseignement supérieur agréé par le Ministère de la Santé (Décision n° 2016-03 du 3 mars 2016).
- **Formation adaptée à votre activité professionnelle** (séminaires le week-end).
- **Site d'enseignement** totalement dédié à la formation ostéopathique accueillant une clinique ouverte au public.
- **Transmission des compétences** de type compagnonnage par des moniteurs tous professionnels de santé ostéopathes.
- **Formation ostéopathique complète** (structurale, fonctionnelle, crânio-sacrée et viscérale).



**COLLÈGE
d'Ostéopathie
du Pays Basque**
BIARRITZ

FORMATION PÉDAGOGIQUE		1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
 740 heures	Sciences fondamentales *	✓	✓		
	Sémiologie des altérations de l'état de santé *	✓	✓	✓	
	Sciences humaines, sociales et droit				✓
	Ostéopathie : fondements et modèles *	✓	✓	✓	
	Méthodes et outils de travail			✓	✓
	Développement des compétences de l'ostéopathie			✓	✓
 933 heures 400 heures	Pratique ostéopathique	✓	✓	✓	✓
	Pratique clinique	✓	✓	✓	✓
Validation du Diplôme 150 consultations + mémoire professionnel					

* Certains cours seront dispensés en e-learning (enseignement à distance)

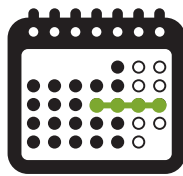
UNE FORMATION AU PLANNING OPTIMISÉ



2 073 heures



4 ans



4 jours
consécutifs /mois

Sarah, 37 ans, diplômée depuis 1 an, témoigne:

« Après dix années de pratique à l'hôpital, le besoin de changement s'est installé. J'ai essayé un refus de prise en charge d'une formation d'infirmière anesthésiste par ma DRH, puis j'ai eu mon premier enfant. C'est à cette occasion que j'ai consulté un ostéopathe pour la première fois et que j'ai su que c'était exactement ce vers quoi je souhaitais me diriger. Je me suis inscrite à une journée d'immersion au COPB pour me conforter dans mon choix. J'ai suivi des étudiants issus de la même formation de base que moi et j'ai été enchantée de ce premier contact. J'étais convaincue et me suis donc inscrite au COPB. Du travail intensif à alterner vie pro et études, plus un enfant en bas âge. Il y a eu des moments de doutes mais cet esprit solidaire qui régnait dans la promo m'a vraiment permis de m'accrocher. Je suis diplômée depuis un an et j'alterne entre mon cabinet d'ostéo et des remplacements d'infirmière. Le bilan est très positif. Bien que cette formation ait été intense, je ne regrette pas mon choix. Je suis un vrai acteur du soin. »



INFORMATIONS / INSCRIPTIONS

6, rue des Alouettes ■ Espace Iraty ■ 64200 BIARRITZ ☎ 05 59 63 45 23

ftp@copb.fr ■ www.college-osteopathie.com



À 5 MINUTES

